



L'Ermitage

Compte-rendu de la visite de la Résidence avec le Syndic du 04 septembre 2023

Participant(e)s : : Mmes Descamps, Linard - Mrs Barbet, Pigot, Sire et Sylla / Sergic
Excusé : Mr Palanque

L'objectif de cette visite trimestrielle est de réaliser un examen des parties communes et de relever les entorses constatées au règlement de copropriété.

Les membres du conseil syndical ont fait le bilan des actions identifiées lors de la précédente visite et un relevé des nouvelles anomalies.

Questions en cours

- Il est constaté que les observations formulées aux copropriétaires lors de la précédente visite ont été suivies d'actions. Nous remercions les copropriétaires pour leur contribution au maintien de la qualité de notre environnement.
Il est rappelé que ces observations qui sont adressées aux copropriétaires lors de ces visites, n'ont pas vocation à stigmatiser mais simplement à attirer leurs attentions sur des dérives.
- L'entretien des pieds de haies est à nouveau un sujet d'attention suite de la croissance de la végétation pendant les mois d'été. Nous risquons une obstruction du ruissellement des eaux pluviales dans les caniveaux et le colmatage des avaloirs.
Action Sergic : envoyez courriers aux copropriétaires concernés.

Il est important que chaque copropriétaire maintienne la propreté des grilles de captage des eaux de pluies se situant à proximité de son domicile. Cela éviterait le colmatage des grilles par des débris végétaux et la montée des eaux lors de fortes pluies.

- Le coffret de répartition de l'alimentation électrique BT, à l'angle des rues Mozart et Bizet, dont la fermeture du couvercle était défectueuse, a été remplacé par Enedis au mois d'août 2023.
Il faut maintenant obtenir une remise en état du chantier dans les meilleurs délais.
- Le coffret de répartition de l'alimentation électrique BT, rue Chopin, qui présentait des problèmes de sécurité a été remplacé par ENEDIS le 9 novembre 2022. La reprise de l'enrobé du trottoir n'a toujours pas été exécutée.
Action Conseil Syndical : relancer ENEDIS pour obtenir la réalisation des travaux de reprise de l'enrobé.

Nouvelles actualités

- Il a été signalé par un copropriétaire une erreur de pose de plaque, à la suite des travaux de remise en peinture des candélabres et remplacements des plaques de rues en mauvais état, au niveau du numéro 1 rue Léonard de Vinci.
Action Conseil Syndical : demander au fournisseur le remplacement de la plaque Léonard de Vinci posée par erreur par une plaque rue Delacroix.
- Une opération de rattrapage de la taille des haies et de la tonte des parties engazonnées a été effectuée au mois de juillet suite à la résiliation du contrat au mois de mai 2023 par l'entreprise qui assurait l'entretien de nos espaces verts depuis 21 ans.
Un nouveau contrat à effet au 1^{er} septembre 2023 sera signé avec une nouvelle entreprise pour revenir à un entretien régulier.

Prochaine visite de la Résidence par le Conseil Syndical : Lundi 04 décembre 2023